version du 13/11/2026

Menuisier (H/F)

Meubles, mobilier de magasin, revêtements de murs, cuisines, portes, portails, châssis de fenêtres : nombreux sont les éléments fabriqués à partir de bois.

Si tu es créatif et que la matière t'intéresse, le métier de menuisier s'offre à toi.

En tant que menuisier, tu recouvreras les bois ou plaquettes de qualité simple de placages originaires du pays ou de l'étranger. Ainsi, tu veilleras à bien mettre en valeur la texture naturelle du bois.

Tu fabriqueras des pièces uniques sur demande, soit d'après tes propres modèles, soit d'après des projets d'autrui ; tu effectueras la pose de meubles incorporés et confectionneras des ouvrages en bois sur les chantiers. Tu intègreras des matières synthétiques dans tes travaux qui t'offriront de nombreuses possibilités de variation dans tes créations.

Des feuilles de placage, des panneaux lattés, des panneaux de fibres et des plaques de serrage joueront pour toi un rôle tout aussi important que le bois massif en tant que matériaux de travail.

Si tu choisis d'exercer cette activité, tu réaliseras des plans et devis, tu prépareras et organiseras le travail sans oublier le conseil compétent que tu prodigueras à tes clients.
Tu travailleras majoritairement dans un atelier mais tu seras également amené à te rendre sur les chantiers pour prendre des mesures ou pour monter les éléments que tu auras réalisés.

ACTIVITÉS ET TÂCHES

- Projeter, exécuter, réparer, poser et monter des éléments de construction, d'isolation et d'insonorisation en

CONTACT - CHAMBRE DES METIERS
T (+352) 42 67 67 - 520 **E** apprentissage@cdm.lu

bois et autres matériaux pour bâtiments et véhicules
- Projeter, exécuter et réparer des articles d'ameublement ainsi que des appareils techniques en bois
- Traiter et réaliser des finitions en bois
- Fabriquer, monter et réparer des articles et des installations de sports et de loisirs en bois
- Fabriquer et réparer des pistes de jeux de quilles
- Projeter, fabriquer, poser, poncer, vitrifier et entretenir des parquets et autres planchers en tous genres
- Fabriquer, monter et réparer des volets mécaniques et des jalousies
- Exécuter des travaux de tournage sur bois
- Projeter, confectionner et réparer des ouvrages de marqueterie
- Projeter, fabriquer et réparer des modèles de tous genres en bois et en matériaux dérivés du bois, y compris les pièces métalliques simples correspondantes
- Projeter, fabriquer, poser, poncer, vitrifier et entretenir des parquets et autres planchers en bois
- Fabriquer des frises en bois
- Monter des éléments préfabriqués pour l'aménagement d'immeubles
- Monter et façonner des éléments (de construction) de tous genres en matières plastiques

QUALITÉS ET PROFIL

- Avoir de bonnes connaissances techniques
- Être habile de tes mains
- Savoir raisonner de manière logique
- Ne pas être sujet au vertige
- Disposer d'une bonne acuité visuelle et savoir distinguer les couleurs
- Avoir des talents d'artiste et de créateur
- Maîtriser les règles du calcul et des mathématiques
- Ne pas faire d'allergies aux produits utilisés

FORMATION

Les diplômes préparant à la profession sont le DAP (Diplôme d'Aptitude Professionnelle).
Cette formation est aussi offerte en langue française (francophone) au Luxembourg.

CONTACT - CHAMBRE DES METIERS
T (+352) 42 67 67 - 520 **E** apprentissage@cdm.lu

FICHE MÉTIER

Menuisier (H/F)

FORMATION DAP

Les conditions d'accès minimales à la formation menant au DAP dans ce métier sont une 5e AD (d'adaptation) avec le niveau fort en mathématiques ou 45 modules en classe de 5e P (de préparation), dont 8 modules au moins en mathématiques et un avis favorable de la part du conseil de classe (décision de promotion).

La formation menant au DAP (diplôme d'aptitude professionnelle) dans cette profession s'étend sur 3 années. Elle est réalisée sous contrat d'apprentissage suivant la voie de formation dite « concomitante » :

- se déroule donc d'une part dans une entreprise (formation pratique) et
- d'autre part dans un lycée technique (formation théorique).

CONTACT - CHAMBRE DES METIERS
T (+352) 42 67 67 - 520 **E** apprentissage@cdm.lu

Menuisier (H/F)

FORMATION

INDEMNITÉS D'APPRENTISSAGE (INDICE 992.24)

L'apprenti touche mensuellement une indemnité d'apprentissage de son patron formateur.

Règlement grand-ducal du 15 juillet 2024

1. déterminant les professions et métiers dans le cadre de la formation professionnelle
2. fixant les indemnités d'apprentissage dans les secteurs de l'artisanat, du commerce, de l'Horeca, de l'industrie, de l'agriculture et du secteur santé et social (INDICE 992.24)

FORMATIONS QUI MÈNENT AU DIPLÔME D'APTITUDE PROFESSIONNELLE (DAP)	
Brut:	Mensuel
Avant projet intégré intermédiaire:	827.03 €
Après projet intégré intermédiaire:	1378.42 €

Scanner le code QR pour voir le métier en ligne

CONTACT - CHAMBRE DES METIERS
T (+352) 42 67 67 - 520 **E** apprentissage@cdm.lu